# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 2 FEVRIER 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 2 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Férriet, à midi, à la Bourse d'Encan, encoignure Royale et Conti — L'habitation Esplanade, située dans la paroisse St-Charles—A-mont, qui peut servir de terre dans la paroisse St-Tammany, de la succession Charles Parent.

Par Albert Paul et Co., à la Bourse d'Encan, coin de la rue Royale et Conti—Une propriété située dans le Décatatre District, enregistrée des Orléans et Derbigny.

Par E. Roger & Co. à toute salle d'encan, rue Ville-Levée, Nos. 61 et 63—Des jaunes et des vaches de bonnes chansonnes Italiens, du Nord.

Par Vincent & Co., à toute salle d'encan, 61 et 63 rue de la Douane—Grande vente à crédit, de marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Maurice Barnett, à la Rotonde de l'Hôtel de Ville, entre Royale et Chartres—Vente régulière de meubles.

Par B. J. Montgomery, à son salle d'encan, 67 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par G. Valentes, No 14 rue Maschee—Jambons, épaules pore, beurre, cassonade, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., No 38 de la rue de Chartres—Habillements d'une de chiens, lingerie de soieries, chapeaux dus.

Ventes importantes par G. de Férriet, encanteur, aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan, coin Royale et Conti.

1er Attention du public est appelée sur la belle vente d'immeubles urbains de choix et de propriétés situées à la campagne, qui doit faire aujourd'hui M. G. de Férriet. La vente comprend entre autres:

La célèbre habitation Bellevue, Gentilly-sur-St-Charles, à 26 milles au-dessus de la ville.

Des terrains de valeur dans la paroisse St-Tammany, à un mille seulement de Madisonville, situés sous le nom de "Propriété Parent".

Pour les détails, voir les colonnes d'avis d'encan.

Ventes importantes de Propriétés de choix en ville et à la campagne.—L'attention particulière du public en général est appelée à la grande vente de propriétés en ville et à la campagne, laquelle aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan, encoignure Royale et Conti, par G. de Férriet, encanteur, à savoir:

Le célèbre "Plantation Kenmore," dans la paroisse St-Charles, à trente six milles au-dessus de la ville, complète sous tous les rapports;

Pour compte de la succession de Syphidée Lafleur, trois maisons de résidence à trois étages et une grande valeur, Nos 36, 38 et 40, rue Dauphine, entre Bienville et Conti;

Cette magnifique résidence en brique et à deux étages, et terrasses assaillées, connue sous le nom de "Beach Mansion," Nos 206 et 207, rue du Lac, contiguë à la belle résidence du général S. Montgomery;

Un lot de terre améliorée, rue de Chartres, entre Port et Enghien;

Vingt neuf lots de terre de valeur dans la Prairie St-Tammany, à un mille seulement de la ville de Madisonville, terre avantageusement connue sous le nom " Propriété Parent."

Pour les détails, voir aux annonces.

Propriété de choix rue Esplanade, à Pontchartrain. MM. Nash & Hodgson, commissaires, vendront samedi 4 février, à la Bourse d'Encan, rue Royale, cette belle et désirable résidence Nº 1, Esplanade, située sur le Lac Pontchartrain, en face et occupée ensuite par M. J. Avet et Augustin Colomb. La maison est élégamment construite en briques avec un octogone et d'autres avantages particuliers. Les terrains sont bien plantés et offrent le voisinage ne laisse rien à désirer et les conditions sont raisonnables.

Les personnes qui auraient envie d'une résidence de première classe sur ce magnifique bord, peuvent aller visiter la propriété dont il est question, en demandant les clés au gardien, et ensuite elles viendront à la vente qui est définitive, sans limite ou réserve. Pour plus ampleur ses renseignements, lisez l'annonce dans une autre colonne et voyez le plan à la Bourse d'Encan de la rue St-Charles.

ATTENTION!

Grande vente de printemps, à quatre mois de crédit, de 150 caisses cuisiers de Marchandises sèches étrangères et américaines—

AU BOUCHPHUT, par Vincent & Co., encanteurs, aux Nos 61 et 63 de la rue de la Douane.

L'attention du commerce est appelée sur cette vente. Catalogues à la vente.

ATTENTION!

Les épaves du steamer Ben Howard seront vendues aujourd'hui, voyez l'annonce d'encan de M. D. Morphy.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Fashion Printing Office", encoignure des rues Camp et Perdido.

CANDISPURS et sans MÉLANGE.—Fabrique de Rose en tous genres chez J. VILLICHICHIA & Co. Successeurs d'Erhard Coupin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, JEUDI.

OPÉRA.—Le Trouvère.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — M. John H. Hall dans le rôle de Sir John Falstaff.

ST CHARLES.—Heart's Ease.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.

NOUVELLES LIGNES DE VAPEUR DANS LE GOLFE. Nous publions aujourd'hui, dans nos colonnes, la liste complète des annonces des différentes lignes de vapeurs qui mettent la Nouvelle-Orléans en communications directes avec les Etats voisins, riverains du Golfe du Mexique, savoir: le Mississippi, l'Alabama et le Texas. Toutes ces lignes forment un ensemble de communications importantes et qui se relient à plusieurs chemins de fer, appartiennent à M. Morgan, et l'agence en est confiée à MM. A. Whitney & Co., qui ont leurs bureaux dans la magnifique bâtisse à l'encoignure des rues des Magasins et Natchez. Deux de ces lignes ont leur point de départ à Milneburg, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, avec les trains duquels elles correspondent régulièrement. Il est d'abord la ligne de Mobile composée de quatre bons bateaux, *Mary, France, Rose* et *Laura*. Cette ligne a au départ de ses jours pour Mobile, à l'arrivée du train de quatre heures. Le prix du passage est de deux piastres seulement dans la cabine et de $1 25 sur le pont. De grandes facilités sont accordées aux expéditeurs de fret. La seconde ligne, qui doit correspondre également avec le chemin de fer Pontchartrain, a pour objet de desservir les villes d'eaux qui se trouvent sur les bords de passes, entre les Rigolets et Mobile. Les bateaux de cette ligne commenceront leur service en avril et leurs départs seront quotidiens; les prix de passage et du fret seront fixés à très bon marché.

Pour nos communications avec l'Est et les états du Nord la ligne directe d'ici à Louisville et Indianola, par le fleuve et le chemin de fer. Cette ligne comprend quatorze steamers, dont l'embarcadère est situé à l'angle de la rue St. Joseph. Le Hutchinson qui en fait partie, a quitté le port hier à deux heures après-midi. On trouvera les départs de chacun de ces steamers annoncés régulièrement dans l'Abeille.

Une autre ligne desservi également Galveston par correspondance avec le chemin de fer qui va d'Alger à la baie de Berwick, Morgan's Louisiana et Texas Rail Road. Les passagers prennent le bac à vapeur en face la place Jackson, à 7 heures précises du matin pour partir d'Alger à 8 heures du matin de huit heures, qui arrive à Morgan City à midi. La île Wombat sert un des steamers de la ligne qui conduit par la baie de Berwick jusqu'à Morgan; le trajet par cette voie est très rapide.

Enfin, nous avons encore à signaler la ligne qui part également de Bassbear City pour Rockport, Fulton et Corpus Christi, points éloignés de la côte du Texas. Le steamer Alabama qui fait ce service. Ses jours de départ seront indiqués dans nos colonnes.

Sur les bords du golfe sont ainsi mis en communication par la voie de la Nouvelle-Orléans au moyen des cinq lignes de steamers et des deux chemins de fer que nous venons de nommer. Les lignes Morgan constituent donc une entreprise colossale, dans laquelle d'immenses capitaux sont engagés, et l'on peut croire que l'unité de direction qui a présidé à leur organisation et qui a imprimé aux divers services un grand développement, n'a pas peu contribué à leur succès.

On s'est plaint quelquefois de l'élévation du tarif sur certaines lignes, mais dans cette branche d'affaires comme dans toute autre, les lois ordinaires du commerce et de la concurrence règlent les prix, et si on établissait la balance des inconvénients et des avantages en vérité, que le public n'a pas intérêt à bénéficier largement des facilités de communication qui leur ont été offertes, et qu'il ne profite surtout du rétablissement prématuré obtenu par M. Morgan et qui lui permettent maintenant de baisser considérablement nos tarifs et d'amener une baisse proportionnelle sur les autres voies de communication.

A l'enseigne de Rob. E. Lee, au coin St Louis et Royale, chapeaux pour hommes et enfants à TRÈS BON MARCHÉ.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Nous nous bornons à rappeler au public que l'on donne aujourd'hui, le *Trouvère*, à l'Opéra. Il clôturant aucune qu'ont eu, lundi dernier, les principaux interprètes de cette œuvre, l'une des plus complètes du répertoire italien, nous assure pour aujourd'hui une brillante étrée. M. Lefranc chante Manrique; Demestre, le comte de Luna; Castelmary, Ferrand; Mlle d'Edelsberg, Azucena, et Mlle Rosée, Léonor. Il y a au troisième acte un divertissement des plus agréables fort bien dansé par Mme Billon et les artistes du ballet.

La Direction se propose de donner à la matinée de samedi, *Les Dragons de Villars*, avec Mmes Naddi et Demestre; MM. de Keghel, Thiéry et Vallée. A la représentation ordinaire du soir, *Aïssa*, grand opéra en quatre actes, de Verdi, dont les principaux rôles seront interprétés par MM. Cazeaux, Dumestre et Castelmary et Mlle Rozès.

Dimanche, *Le Barbier de Séville*.

ELECTION DE DIRECTEURS. — On verra plus loin la liste nominale des actionnaires qui ont été élus directeurs de la Compagnie de Manufacture de Glace pour l'année suivante. Cette liste est on ne peut plus recommandable et nous fait bien augurer de l'avenir de la Compagnie.

VENTE DE PROPRIÉTÉS SUR LE TCHEFUNCTEK.—M. G. de Férriet, encanteur, doit vendre aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'encan, rue Royale, encoignure Conti, les biens dépendant de la succession de M. Charles Parent, bien situés sur la rivière Tchefuncte, à quelques milles au-dessus de Madisonville. Les terres seront vendues par lots de 50 arpents. Dans le lot de la maison de résidence il y a un verger planté d'arbres fruitiers de choix. Les autres terrains sont couverts de beaux arbres, chênes verts, pacaniers et autres. Il y a là d'excellentes occasions pour les personnes qui cherchent une résidence d'été bien située, ou pour celles qui veulent exploiter les bois, établir une briqueterie, ou avoir un parcage d'animaux. On trouvera les détails dans l'annonce de l'encanteur à la seconde page.

L'ÉTÉ SUR LES BORDS DU LAC.—*Arrangement spécial de la ligne Morgan.*—MM. Chas. A. Whitney & Co., agents de la ligne des steamers Morgan, annoncent dans nos colonnes d'avis qu'ils ont pris les mesures nécessaires pour établir un service régulier de vapeurs entre l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain et les principales localités d'outre-lac. Le service sera inauguré en avril, et il y aura un départ par jour, aller et retour. Les voyageurs et les négociants sont avertis que le prix du passage et du fret sera fixé à un taux extraordinairement réduit.

TRAVAUX DE COUTURE ET DE BRODERIES.—Ou verra, dans une autre colonne, l'avis de Grover & Baker, qui préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans qu'ils ont ouvert un atelier pour les corrections de tous genres; ce qui est une preuve de la supériorité de leur machine. Dans cet atelier divers travaux seront exécutés, et exécutés de manière à ne rien laisser à désirer ni sous le rapport des coutures simples, ni sous le rapport des coutures difficiles ou compliquées de broderies. Nous appelons sur cet avis l'attention du public.

POUR LE BAYOU LAFOURCHE. — Aujourd'hui, jeudi, 3 du courant, à 5 heures du soir, le nouveau steamer *Tchicopah* partira pour Donaldsonville et autres points de la côte, sous le commandement du capitaine Daiferès. Le *Tchicopah* correspondra à Lockport avec le bateau du capitaine Belanger qui prend du fret pour Terrebonne.

POMMES DE TERRE POUR PLANTATION. — M. Thos. King, rue Poydras No 36, a à vendre des pommes de terre roses très printanières et bonnes pour plantation. Voyez l'annonce.

GUANO, GUANO. — 50 tonneaux d'excellent guano péruvien à vendre par Bridge & Son, rue Gravier, 128.

Voulez-vous de beaux et bons chapeaux à prix réduits? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.

## Sympathies Américaines.

Un de nos compatriotes établi depuis de longues années dans le Wisconsin, M. B. N. Weil, est récemment de membre de la Législature de cet Etat, nous communique la relation de la séance du 19 de ce mois, où, sur sa proposition, a été mise en délibération une motion ayant pour but d'affirmer les sympathies de la nation américaine pour la France.

M. Weil a prononcé à cette occasion un discours où, après avoir rappelé la déclaration faite par le roi de Prusse que la guerre était dirigée contre Napoléon III et non contre la France, il expose que le but manifeste de l'empereur d'Allemagne est ajouté-t-il, la destruction de la République française.

Or, invoquant le principe inscrit dans la *Déclaration d'Indépendance*, que le droit des peuples est de se donner la forme de gouvernement qu'ils choisissent, il demande que les Etats-Unis proclament leur sympathie pour la France, laissant pour l'établissement des institutions républicaines.

Voici le texte des résolutions proposées par M. Weil:

"*Résolu* par l'Assemblée, avec le concours du Sénat, que, — croyant dans les immortels sentiments de la Déclaration d'Indépendance, que "Les Gouvernements dérivent leurs pouvoirs légitimes du consentement des Gouvernés;

"La sympathie du peuple de l'Etat du Wisconsin pour la France, et cordialement offerte au peuple de tout pays s'efforçant d'établir une forme républicaine de gouvernement."

Une dépêche télégraphique reçue hier nous annonce que ces résolutions ont été adoptées.

M. Weil, dit l'*Evening Wisconsin*, publié dans la ville de Madison, capitale politique de l'Etat, est natif de Strasbourg, et est depuis longtemps l'un des citoyens les plus honorés du pays. Ses compatriotes rendues pour la bonne pensée qui l'a porté vers la patrie en un jour d'infortune, et grâces aussi au peuple américain qui n'a pas oublié les anciens liens d'amitié qui l'unissent au peuple français.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

Chapeaux pour hommes et enfants à bon marché, encoignure St-Louis et Royale.

Adresse des Lorraine et des Alsaciens habitant Toulon.

Le *Siècle* a reçu une communication ainsi conçue:

Les Lorrains et Alsaciens habitant Toulon et les environs, désireux de donner un témoignage de leur attachement à la France, se sont réunis pour signer la protestation suivante:

"Les soussignés, tous originaires de Lorraine et d'Alsace (départements français actuels de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et des Vosges) habitant Toulon ou dans les environs de cette ville,

"Considérant qu'ils sont eux, et leurs familles, attachés depuis longtemps à la France, moins encore par les bienfaits qu'ils en ont reçus que par le sang qu'ils ont versé et qu'ils sont toujours prêts à verser pour elle;

"Considérant qu'on ne peut disposer de tout ou partie d'un territoire contre le vœu formel et librement exprimé des populations qui l'habitent,

"Protestent énergiquement contre toute cession à l'Allemagne de quelque partie que ce soit des territoires composant les départements ci-dessus nommés et à quelque titre que puisse avoir lieu cette cession, déclarant que s'il était passé outre malgré cette réclamation, ils entendent continuer la résistance contre les envahisseurs et les déposséder toutes les fois et par tous les moyens qui seront en leur pouvoir.

"Le gouvernement de la défense nationale est prié de vouloir bien faire connaître aux différentes puissances leur inébranlable résolution.

Cette protestation a été couverte de plus de deux cents signatures, et les signataires se sont réunis en assemblée générale pour nommer un comité chargé de se mettre en rapport avec d'autres centres de compatriotes poursuivant un but analogue et de s'entendre avec eux pour rendre générale cette manifestation qui devra certainement être prise en considération par les puissances de l'Europe.

Le comité, composé de sept membres, est présidé par M. Louville, procureur de la République à Toulon; il a été proposé de réunir le plus d'adhésions possible à la protestation précédente, se permettant d'avance à toute organisation plus générale, qui s'établira par le concours de tous les compatriotes répandus en France et peut-être avec l'assistance des départements envahis eux-mêmes.

Il a fait imprimer dans ce but et répandre des circulaires, comptant qu'à l'exemple de la ville de Toulon, tous les Lorraines et Alsaciens des autres centres d'exil seront de sa réunir et d'envoyer leur adhésion à cette manifestation patriotique et qu'en peu de temps il se formera une association de tous les nôtres pour résister à outrance aux prétentions annexionistes de nos ennemis.

Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le comité,

Le secrétaire, H. HERT.

En achetant les chapeaux au coin St-Louis et Royale on fait une notable économie.

## AUTRES NOUVELLES PAR LE CABLE.

(Dépêche spéciale du *Herald*)

Versailles, 29 janv.—Les soldats du génie prussien sont entrés hier au fort du Mont-Valérien pour enlever les mines. Les gros canons n'ont pas tiré, mais ils étaient prêts sur le front, attendu que l'ennemis est fortement armé et qu'on n'a pas confiance dans la population excitable de Paris lorsqu'après un désarmement général. Les forces d'infanterie et d'artillerie protègent les travailleurs.

L'objet de la capitulation est d'épargner une nouvelle effusion de sang et de permettre au peuple français de décider la paix ou la guerre par l'Assemblée qui est rassemblée à Bordeaux. Des élections seront permises dans tous les départements, et les députés pourront circuler librement dans tout le pays.

L'armée de Paris, les régiments de ligne, les marins et les mobiles seront prisonniers de guerre, à l'exception de 12,000 hommes qui sont requis pour maintenir l'ordre dans Paris. Tous les corps de franc-tireurs seront dissous, mais la garde nationale restera armée.

Les troupes françaises livreront leurs armes, leurs drapeaux et leurs artilleries dans un délai de 14 jours; le tout sera remis à Saverne. Les troupes françaises pourront se retirer dans Paris non armée. Les canons des forts seront livrés, mais les canons de l'enceinte seront démontés de leurs affûts et livrés aux prussiens, et ces canons resteront à la ligne de démarcation tirée entre l'enceinte et les forts.

Les limites françaises s'étendent jusqu'à l'enceinte seulement, et les limites prussiennes à 500 pas de l'enceinte sont quelques modifiées en faveur. Le fort de Vincennes reste dans les mains des Français.

Paris reste complétement investi au point de vue militaire, mais trois lignes de chemin de fer seront réparées et elles pourront amener assez de provisions pour la subsistance quotidienne des habitants.

L'armée de Bourbaki et la forteresse de Belfort ne sont pas comprises dans l'armistice.

La ligne prussienne de démarcation pour les armées du Sud est la Loire.

Favre est rentré à Paris hier soir. Le général Valdien, chef de l'état-major de Vinoy, et le capitaine Harrison, aide de Trochu, avec trois directeurs de chemins de fer, l'accompagnaient. Il ne reste pas à Paris plus d'une semaine de rations.

Les Français à Versailles se réjouissent, en général, de l'approche de la paix.

Les derniers rapports sur les négociations disent que Bismarck demande deux provinces, une colonie, vingt bâtiments de guerre et quatre milliards de francs comme conditions finales de paix. La capitulation ne sera regardée que comme un acte militaire, en dehors de toute négociation politique.

*L'émeute du 22.*

New York, 29 janvier—Un correspondant de Paris donne de nouveaux détails sur la sanglante émeute qui a précédé l'attaque des perturbateurs républicains sur l'Hôtel-de-Ville.

Le 22, vers midi, deux cents des plus ignobles scélérats de la capitale, y compris un grand nombre de soldats du 101e bataillon de la garde nationale, se rendirent en corps en face de l'Hôtel-de-Ville, poussant des cris révolutionnaires et appelant les citoyens aux armes.

Jamais, depuis les troubles actuels, une foule n'a rappelé, d'une manière aussi frappante, les horreurs de la révolution française. Elle occupa la place pendant plus d'une heure, sans aucune opposition, chantant et hurlant.

Dans l'intervalle, une petite garde de mobiles et de Bretons se formait en ligne en face de l'Hôtel de Ville; elle tint ferme, tout en évitant une collision avec la multitude.

A une heure, l'adjudant-commandant, qui s'était placé en face des soldats à cause d'une désorganisation plus menaçante, essaya un coup de force et tomba grièvement blessé à la tête et au bras.

Les mobiles, en voyant tomber leur officier, tirèrent sur les émeutiers, ce qui amena une effroyable panique. Malheureusement, beaucoup de spectateurs, que l'absence d'actes de violence avait encouragés à rester sur les lieux, essuyèrent le feu des mobiles; ils prirent la fuite en poussant des cris; cinquante d'entre eux étaient couchésaur le carreau. On s'amuse ensuite qu'il y avait cinq tués, y compris une femme, deux enfants, dix-huit plus ou moins grièvement blessés et plusieurs autres légèrement atteints.

Au moment où les mobiles firent feu, plusieurs coups de mousquet partirent des fenêtres de maisons situées à l'ouest de la terrain qu'occupaient les émeutiers. Trois ou quatre balles sont venues frapper les vitrines casemates au-dessus de la statue d'Henri IV, lirent criblées de balles.

Après plusieurs décharges, les mobiles se retirèrent de l'édifice et une force imposante de gardes nationaux, Vinoy en tête, descendit la rue de Rivoli au pas de charge. A son approche les émeutiers quittèrent les maisons et s'enfuirent; les gardes leur permirent de s'échapper sans tirer ni faire d'arrestations. On dit que l'on-rens, un des principaux acteurs de la dernière attaque, disparut avant la fusillade et n'a plus été revu.

Achetez vos chapeaux au coin des rues St-Louis et Royale.

## CHRONIQUE LOCALE.

ACCIDENTELLEMENT GUILLOTINÉ.—Hier vers 1 heure de l'après-midi, un accident terrible est arrivé sur la devanture du magasin de M. Uter, rue du Canal, où l'on possède une nouvelle glace de vitrière. Cette glace était immense, fort épaisse et très lourde et par conséquent très difficile à mettre en place. Pendant qu'on procédait à ce travail, passe un ouvrier nommé Levy, connu par son habileté dans ces sortes d'opérations. On l'invita à prêter assistance aux employés de M. Uter. Il accepte de bonne grâce et se met à l'œuvre; mais au moment où il se baissait pour mieux ajuster la glace, un ouvrier maladroit donne un faux coup de marteau et brise la glace. Un des fragments se détache du haut et tombe sur le col de l'assistant volontaire qui est ainsi guillotiné. Le coup a été terrible et l'entaille profonde. La mort a suivi de près l'accident, car on nous assure que le malheureux Levy avait cessé de vivre avant qu'on eut eu le temps de l'emporter chez lui.

L'AFFAIRE DE CONTREFAÇON.—Nous devons, en toute justice, qu'avant le verdict rendu par le jury dans l'affaire des coupons d'intérêt contrefaits, M. Eugène Chassaignac avait été pleinement exonéré par l'avocat de district, M. Lazenburg, de poursuivre l'affaire au nom de l'Etat. M. Lazenburg avait explicitement déclaré, dans son conclusion, que l'accusation portée contre M. Chassaignac ne pouvait être soutenue. Le juge Abell, dans son résumé, a exprimé la même opinion à l'égard du cas où il y a représenté aux membres du jury comme un homme qui, sous aucune des circonstances de la cause, ne pouvait être trouvé coupable.

ACCIDENT.—Un petit garçon nommé Andrew Wilson, qui s'amusait lundi soir avec des fusées sur le terrain central de la rue des Remparts, a été atteint par l'une ces petits feux d'artifices qui sont d'autant plus à craindre qu'on ne s'en méfie pas, et l'on est malheureusement fort inquiet pour ce petit garçon fortement en danger de perdre un œil, si cet œil n'est pas déjà détruit.

VOL.—La résidence de Mme Armstrong, au coin des rues Washington et Carondelet, a été visitée lundi soir par un opérateur de nuit, qui s'enlevé des vêtements, un fusil de chasse et un revolver. Il était entré dans la maison par une fenêtre de côté à la hauteur de laquelle il avait pu se hisser. On ignore entièrement l'auteur de cette expédition adroite sinon recommandable.

HÔPITAL DE CHARITÉ. — Nous tenons de M. P. M. Tourné, secrétaire de l'Hôpital de Charité, la note suivante, concernant le mois de janvier 1871: Admis 552. — Renvoyés 474. — Morts 118.

Il reste à l'Hôpital de Charité 630 malades et 53 à l'Hôpital de Marine — en tout 683.

TAILLADE.—Hier, vers minuit, une querelle s'était élevée sur la Levée, près du débarcadère des bestiaux, entre John Sevin et un homme dont nous ignorons le nom. Le premier a reçu une coupure à la figure et au bras. L'assaillant est, dit-on, un homme employé à bord d'une barge de charbon.

LÉGISLATURE.—*Sénat.*—Rapport est fait sur un bill amendant et rappelant certaines sections du bill d'élection. Le bill est lu une fois et envoyé à l'impression.

Un rapport favorable est fait sur un bill relatif à l'incorporation de la ville de Shreveport. Envoyé à l'impression.

M. Lynch fait un rapport favorable, avec amendements, sur un bill étendant les limites de la ville de Minden. Il présente aussi un rapport favorable sur le bill relatif à la dette flottante.

M. Barber fait un rapport sur un bill relatif à une taxe spéciale pour la maison de cour à Terrebonne. Référé.

M. Whitney présente un bill relatif à l'établissement d'un parc de ville. Référé au comité sur les parcs.

M. Hunsacker présente un bill de paiement en faveur de l'avocat-général S. Bell, pour collection de taxes d'Etat dans la paroisse d'Orléans.

Une résolution, qui est adoptée, autorise la publication des délibérations du Sénat dans le *Louisianien*.

Le bill abolissant la Sixième Cour de District est référé au comité judiciaire.

La résolution autorisant le gouverneur, le lieutenant-gouverneur et le président de la Chambre à nommer trois commissaires, qui seront chargés de choisir un local convenable pour une maison d'Etat, est adoptée sur le bureau par 11 contre 3. La motion présentée par M. Ray a été conclue.

Un bill, qui est adopté, porte de $800 à salaire du rapporteur de la Cour Suprême.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — M. Dawson se lève pour une question de privilège et demande qu'un comité soit nommé par l'orateur afin qu'une enquête soit faite sur les dépenses de la commission de la Chambre.

Une résolution, qui est adoptée, porte qu'un comité soit formé pour rechercher les dépenses encourues par la Chambre depuis le 10 de janvier, coût conclusion par le Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans pour l'approvisionnement du pare de ville.

Une résolution pour payer le pur dans et le milieu aux postulants malheureux est adoptée à la Chambre, et adoptée.

Plusieurs bills d'allocation sont adoptés. La séance est levée.

*Chambre.*—Le directeur-général des postes a été invité à donner des informations sur la route de poste No 6402, entre Baldwin et la Nouvelle-Orléans.

Le bill abolissant le serment d'épreuve est rejeté. M. Platt, de Virginie, le favorise. Lowe (Caroline), de Géorgie, le combat; Morey, de la Louisiane, soutient; Maynard, du Tennessee, contre; Porter, de Virginie, contre. Le bill passe finalement par 118 contre 68 et va au Président.

Butler a dit qu'il avait rapporté le bill contre le grand mort de la reconstruction, puisqu'il ne pourrait appuyer. Voici le bill:

Décrète que lorsque une personne qui n'est pas éligible à une place par les lois du Congrès, du gouvernement à la commission, sera élue ou nommée à une place d'honneur ou de confiance sous le gouvernement des Etats-Unis et ne pourra prêter serment de fidélité à la loi de 1862, le dit personne ayant d'occuper ladite place, prêtera le serment prescrit par un acte du Congrès intitulé acte prescrivant un serment d'office pour ses fonctionnaires dont les dispositions légales auront été lues, et le 11 juillet 1868.

Le bill de seconde lecture, qui accorde des terres vendues pour taxes directes dans les Etats insurgés, a passé.

Le bill par lequel une Compagnie de chemin de fer passant dans tout Etat sera regardée comme citoyen de cet Etat et ne pourra transférer son action contre les citoyens du dit Etat aux Cours fédérales, a passé également.

Un bill dégrevant d'amendes les criminels quand leur temps d'emprisonnement est expiré, sur un affidavit de leur impuissance à payer, a passé.

Washington, 1er *fév*—On prétend que le bill abolissant le serment d'épreuve vu certaines clauses s'applique seulement aux personnes élues ou nommées après le bill devenu loi.

M. Trumbull a prononcé un brillant discours en faveur du bill de la dette de la ligne de Milleville. Bill qui tête adopté.

A la Chambre, aujourd'hui, le bill permettant aux parties, dans certains cas, de témoigner, et laissant chaque Etat libre de décider sur la compétence des témoins dans tous les procès, a été adopté. Les cours des Etats-Unis, les Etats, en même temps, acceptant aux réclamants un appel de la cour de réclamations à la Cour Suprême dans toutes les affaires où le ressentiment de la cour des réclamations est donné pour un parell appel, a passé.

Washington, 1 *fév*—On discute la question de subvention pour les navires à vapeur.

M. Sherman dit que la mesure n'a plus que quatre semaines à durer et qu'il ne faut pas perdre le temps à discuter une question de subsides.

M. Kellogg, de la Louisiane, parle en faveur d'une ligne de vapeurs entre la Nlle-Orléans et les ports mexicains. Cela est important pour tout le peuple de la vallée du Mississippi, comme cela est démontré par les résolutions des Chambres de commerce de toutes les villes de la vallée.

M. Lynch, de la Louisiane, dit qu'il voit que l'action du gouvernement qui nécessaire pour empêcher notre commerce de passer de la Nlle-Orléans, de celui d'une puissance de troisième ordre.

M. Sprague demande qu'on vote par oui et par non sur la motion, de manière à ce qu'on puisse savoir si le Sénat veut revenir le système de subventions pour des lignes de vapeurs.

Sur motion de M. Cole, le Sénat met en discussion le bill d'allocation pour les consuls et les agents diplomatiques.

Après avoir adopté le bill, la discussion de la question du privilège est reprise.

M. Conkling, bien qu'il soit disposé en faveur de son ami, M. Kellogg, ne veut pas pourtant laisser croire qu'il favorise le bill d'allocation pour lignes avant de vapeur dans le Golfe du Mexique. Il est contre cette dépense. Mais, pour en avoir présenté un seul, il accuse par la *Tribune* de Chicago d'avoir essayé de faire payer le *jeu* au Sénat.

Il ajoute qu'il est peu sensible aux critiques de la presse et qu'il ne favorise pas la mesure par complaisance, mais par une raison de bonne politique publique, c'est une chose importante, une questions dont le Sénat puisse s'occuper.

M. Davis propose les embèdes comme sauter des quelques pour réunitat la fortune de £30 le jouanin, c'est-à-dire à 10 centa la livre. Il y a à présent une demande limitée de France, et l'on demande des navires de France.

Il est convenu alors que M. Kellogg pourra traiter la question à l'ordre du jour prochaine dès le matin.

Washington, 1—Le représentant Clarke a parlé aujourd'hui devant le comité judiciaire pour répondre à la protestation du juge Parkinson, qui a été élu à la dernière élection pour l'Assemblée nationale sans entre explicitement et sans connaître le sort du gouvernement.

La municipalité de Bordeaux proteste contre la loi qui a imposé des conditions qui ne seraient pas honorables, et elle implore ses délégués de rester à leur poste.

Londres, 1 *fév*—Il est permis de quitter Paris, mais il n'est permis à personne d'entrer sans passeport spécial des Allemands.

La petite vérole diminue.

Les gelées excessives mettent en danger toutes les récoltes.

Bordeaux, 1—Gambetta a lancé une proclamation dans laquelle il dit:

"Français, la France croit qu'un armistice discuté dans un but d'ordre et de protection d'une Chambre prête à accorder une paix honteuse. Il dépend de la France de renverser ces ténèbres. Il est nécessaire de faire de l'armistice une période pour l'instruction de nos jeunes soldats. Continuez avec une vigueur incessante l'organisation pour la défense et pour la guerre si cela est nécessaire, pendant que vous inaugurez une Assemblée nationale républicaine ne voulant faire qu'une paix compatible avec l'honneur, le rang et l'intégrité de la France.

Londres, 1er *fév*. — Les princes d'Orléans sont candidats pour l'Assemblée.

Gambetta télégraphie que le gouvernement de Bordeaux accepte l'armistice; mais, sans explications ultérieures, il ne peut ordonner une élection.

Londres, 1—Sur les représentations de Favre concernant les dévastations faites de la population de Paris, l'Empereur a ordonné la distribution de trois millions de rations de l'armée allemande aux habitants de Paris.

Une dépêche de Constantinople dit que la conférence des Ambassadeurs ne s'ajournera pas avant que la France n'y soit représentée.

Pesth, 1er *fév*—Von Beust, dans un discours qui prouve les armements de terre et de mer, a déclaré que bien que les relations de l'Empereur avec l'Allemagne fussent des plus amicales, il ne fallait épargner aucun effort pour dissiper la crainte et le soupçon et assurer un respect mutuel.

Florence, 1er *fév*—Signor Godda, ministre des travaux publics, a été nommé commissaire royal à Rome. La lieutenance de Rome est abolie.

St-Petersbourg, 1 *fév*—Le prince Wittgenstein, plénipotentiaire militaire à Paris est parti de là, séjourne pour Londres.

Bordeaux, 1er *fév*.—On croit qu'à la première séance l'Assemblée procédera à l'élection d'un président du Conseil des ministres. Favre, Gambetta, Thiers, Pi-Lodon Grevy sont les candidats probables.

Londres.—Un télégramme de Berlin au *London Times* dit que les conditions de paix annoncées par Bismark à Favre représentent la cession de l'Alsace et de la Lorraine avec Metz et Metz, le paiement de 10 milliards de francs comme indemnité pour les frais de guerre, la cession de la colonie de Pondichéry et le transfert dans la marine allemande de 20 frégates de premier rang. Favre a référé ces conditions à l'Assemblée nationale qui doit se réunir à Bordeaux.

## *Nouvelles de la Havane.*

Havane, 1 *fév*—Les gouverneurs Silva et Ortega partiront pour l'Espagne.

La goélette Agnès est arrivée à Cardenas hier, avec l'équipage de la barque anglaise Falkland.

Il ne reste plus que 2 hommes vivants de l'expédition de Vuelta de Abajo.

## *Nouvelles de Washington.*

Washington, 1er *fév*—La Chambre adopte le bill qui abolit le serment d'épreuve, MM. Bingham, Platt et Dawes parlant en faveur du rappel et Jeff Long (un nègre) contre.

Le Sénat a passé une résolution recommandant l'organisation de mesures charitables pour les Français et les Allemands qui souffrent de la guerre.

Une dépêche de Little Rock dit qu'après des scènes d'agitation, le nom de Brooks a été effacé du rôle du Sénat, et que pour voire référés par un vote de 14 contre 7.

La mise en accusation du lieutenant-gouverneur a été impétueusement ajournée.

Le plan de la dette indique une diminution de $4,000,000. Espèces dans le Trésor 29 millions. Papier-monnaie 25 millions.

La Législature de la Virginie Occidentale a élu H. G. Davis, démocrate, au Sénat des Etats-Unis par 31 voix de majorité.

SÉNAT.—M. Buckingham a présenté une pétitation des femmes de la Nouvelle-Angleterre contre le suffrage des femmes.

Le bill pour la prolongation de secours aux hommes en Allemagne et en Pologne a été libéralement a présenté pas ensuite rejeté le rapport de la commission.

Blaine, que le Président soit requis de communiquer au gouvernement français et au gouvernement prussien, pour les informations, les dépêches de Jules Favre concernant les capitulations, les Français et de plus que le Président entretienne des relations avec le gouvernement français qui a été reconnu comme ayant le pouvoir de faire la paix et de traiter avec les Etats-Unis.

Sur motion de M. Cole, le Sénat met en discussion le bill d'allocation pour les consuls et les agents diplomatiques.

Après avoir adopté le bill, la discussion de la question du privilège est reprise.

M. Conkling, bien qu'il soit disposé en faveur de son ami, M. Kellogg, ne veut pas pourtant laisser croire qu'il favorise le bill d'allocation pour lignes avant de vapeurs dans le Golfe du Mexique. Il est contre cette dépense. Mais, pour en avoir présenté un seul, il accuse par la *Tribune* de Chicago d'avoir essayé de faire payer le *jeu* au Sénat.

Il ajoute qu'il est peu sensible aux critiques de la presse et qu'il ne favorise pas la mesure par complaisie, mais par une raison de bonne politique publique, c'est une chose importante, une questions dont le Sénat puisse s'occuper.

M. Davis propose les embèdes comme sauter des quelques pour réunitat la fortune de £30 le jouanin, c'est-à-dire à 10 centa la livre. Il y a à présent une demande limitée de France, et l'on demande des navires de France.

Il est convenu alors que M. Kellogg pourra traiter la question à l'ordre du jour prochaine dès le matin.

Washington, 1—Le représentant Clarke a parlé aujourd'hui devant le comité judiciaire pour répondre à la protestation du juge Parkinson, qui a été élu à la dernière élection